

# RAPPORT DE SUIVI

Le suivi du mois d'**octobre** s'est déroulé du **16 au 19** dans les différents villages.

➤ JOURNEE DU 16/10/2016 :

Guerlé :

Visite des champs qui sont en début de récolte en **aubergine, tomate et piment**. Difficulté en eau contenu du faible débit du forage qui ne peut pas supporter la consommation ménagère et l'arrosage. Qui influe sur la quantification de la récolte. Un planning a été mis à fin d'atténuer problème avec l'approvisionnement en eau des ménages le matin et les champs le soir. Rappel au relais et au chef de village les dispositions pratique pour la formation en production de semences de **janvier 2017**.

➤ JOURNEE DU 17/10/2016 :

Darou Minam Taïf :

Visite des champs qui sont en début de récolte en **aubergine, tomate, piment, jaxatu et poivron** dans de bonne condition. Appréciation du chef de village du rendement de la production par rapport à l'année dernière.

➤ JOURNEE DU 18/10/2016 :

Touba Kane :

Visite des champs qui sont en pleine phase de récolte, **aubergine, tomate, piment, poivron et gombo**. Semis de la pépinière d'**oignon** pour la campagne hors saison. Rappel aux relais et au chef de village les dispositions pratiques pour la production de **janvier 2017**.

➤ JOURNEE DU 19/10/2016 :

Gassane :

Visite des champs en phase de récolte, **aubergine, tomate, poivron**.

Réunion avec le bureau de **l'Union des groupements des Femmes** sur la situation du champ de la commune pour son exploitation : Division du champs en deux parcelles pour chaque groupement. Désignation de chaque groupement d'une responsable de sa parcelle. Chaque groupement devra choisir le nombre de bénéficiaire devant travailler dans le champ. La mise en place d'un comité de vente pour chaque groupement. Prochaine réunion pour l'installation du comité des gestions du champ en **novembre 2016**.

*Prévision du suivi et de prospection de la commune de **Tiél** du mois de **novembre 2016** :*

**Nombre de jours 05 ; transport Thiès –Touba aller retour : 5 000 frs ; Location véhicule et carburant : 65 000 frs ; rétribution relais : 20 000 frs ; indemnité formateur principal : 82 500 frs. Total = 172 500 frs.**

Fait le 20/10/2016 ; Le chargé du programme

Laurent Mendy